

MONTFORT COMMUNAUTÉ

Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Fax : 02.99.09.88.16

Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE 16 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le 16 février, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par courrier du 9 février, s'est réuni en session ordinaire à MONTFORT-SUR-MEU, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Etaient présents :

Régine LEFEUVRE, Jean-Paul OLLIVIER, Elisabeth ABADIE, Jean RONSIN, Joseph LE LEZ, Annie CARAYON, Roland GICQUEL, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Michel BARBE, Michel MAQUERE, Elisabeth BUREL, Fabienne BONDON, Delphine DAVID, Jean-Marie DENEUVE, Jean-Louis LANGEVIN, Claudia ROUAUX, Patricia COUSIN, Albert DELAMARRE, Anne-Marie LE NABOUR, Jean BOUVET, Nathalie BEUTIS-CHARTIER, Armand BOHUON, Dominique HOUEE-PITTOIS.

Excusé(e)s avec pouvoir : Joseph THEBAULT à Régine LEFEUVRE, Anne-Christine DELAURE à Joseph LE LEZ, Olivier LEMAIRE à Annie CARAYON, Aurélie PETIT à Chrystèle BERTRAND, Lionel PERON à Jean-Marie DENEUVE, Philippe GUERIN à Armand BOHUON.

Excusées : Erika GRELIER, Murielle SEIMANDI

Absente : Morgane JOUANOLOU-TOULLEC.

La séance est ouverte à 21h00.

Fabienne BONDON est élue secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 33

En exercice : 33

Présents : 24

Procurations : 6

Votants : 30

VCEU RELATIF AU PROJET DE LIAISONS NOUVELLES OUEST BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE N° Délibération CC/2017/27

Vu le projet de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire,

Le programme de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne-Pays de la Loire doit offrir aux Régions Bretagne et Pays de Loire un réseau performant pour le long terme et constituer un outil puissant de connexion, d'irrigation et d'attractivité. Cinq objectifs ont été définis par les partenaires du projet :

1° améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne en permettant des liaisons de Brest ou Quimper vers Paris en moins de 3 heures ;

2° rapprocher les capitales régionales Rennes et Nantes par une desserte rapide et cadencée, en 1 heure ;

3° dégager des possibilités d'évolution à long terme du réseau en augmentant la capacité, notamment aux abords des principales agglomérations (voyageur et fret) ;

4° renforcer le réseau inter-villes et l'irrigation des territoires par un maillage de dessertes rapides et performantes ;

5° desservir le futur aéroport du Grand Ouest pour toute son aire de chalandise.

A la suite des conclusions de la commission mobilité 21, le projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de Loire (LNOBPL) a été confirmé par le Premier Ministre dans le cadre du plan « investir pour la France » en 2013, et programmé en seconde priorité (après 2030). Le Pacte d'Avenir pour la Bretagne du 13 décembre 2013 a toutefois permis la tenue du débat public sur le projet en 2014. Celui-ci s'est déroulé de septembre à décembre 2014.

Malgré une publicité et une communication abondantes, le débat n'a pas mobilisé un large public. Le 21 mai 2015, SNCF Réseau a décidé de poursuivre les études du projet dans le cadre d'une phase complémentaire au débat public. Il a été proposé de déployer un dispositif d'information et de concertation permettant d'associer les différents acteurs et le public à la mise au point du projet. Dans ce cadre, le Département a souhaité que cette phase puisse se dérouler au plus près des territoires impactés par les nouvelles infrastructures, en particulier en Ile-et-Vilaine avec la tenue de réunions publiques à Guipry-Messac et à Montfort sur Meu.

Nous, élus communautaires réaffirmons que ce projet de ligne nouvelle Bretagne-Pays de Loire est :

- Une nécessité pour moderniser les infrastructures ferroviaires et pour répondre à l'impératif de développement équilibré des territoires bretons ;
- Une chance pour augmenter la fréquence, la cadence des TER en Gare de Montfort et dans la halte de Breteil, renforçant ainsi le dynamisme démographique et l'attractivité économique de la Communauté de Communes ;
- Essentiel pour la mobilité d'aujourd'hui et de demain. La gare de Montfort contribue à offrir aux habitants quelles que soient leurs situations, un accès à la mobilité, une alternative à la voiture. De fait, cet équipement constitue un élément important pour la préservation du lien social sur le territoire de Montfort Communauté et la proximité avec les collectivités locales voisines.

Considérant le contexte financier contraint des collectivités, nationales et locales, il est primordial de s'interroger sur le coût du projet. Le scénario offrant le meilleur rapport coût/ service doit alors être privilégié.

Par ailleurs, il convient de limiter au maximum la consommation de foncier, qu'il soit agricole ou forestier.

Les élus de Montfort Communauté notent avec satisfaction l'abandon du scénario dit Vert qui avait notamment pour inconvénient d'être le plus impactant en termes de foncier sur le Pays de Brocéliande.

Après en avoir discuté, le conseil communautaire, à l'unanimité :
- approuve le vœu présenté ci-dessus.

*Certifié exécutoire par le Président,
Compte tenu de la réception en Préfecture
et de la publication le
Signé : Le Président, Christophe MARTINS*

Pour extrait conforme,
LE PRÉSIDENT,
COMMUNAUTÉ
Christophe MARTINS.

